

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LA RÉVISION ALLÉGÉE DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Le Maire de la commune de Fontaine-Henry informe le public qu'en exécution de l'arrêté du 06/09/2018, il est procédé, **du 1^{er} octobre 2018 à 17h00 au 03 novembre 2018 à 12h00** à une enquête publique concernant la révision allégée du Plan Local d'Urbanisme.

Les pièces relatives à cette enquête, seront déposées pendant toute la durée de l'enquête aux jours et heures d'ouverture en mairie de Fontaine-Henry. Chacun pourra prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ouvert à cet effet en Mairie, par correspondance postale adressée au commissaire enquêteur au siège de l'enquête à la mairie de Fontaine-Henry, 5 Route de Scoriton, 14610 Fontaine-Henry ou par mail à l'adresse suivante : enquetepublique-fontainehenry@orange.fr.

Le dossier et les remarques émises seront consultables lors des permanences ainsi qu'en mairie aux jours et heures d'ouverture au public :

Lundi et le jeudi de 17h00 à 19h00.

ainsi que sur le site internet de la commune de Fontaine-Henry, rubrique urbanisme.

Un moyen de consultation du dossier informatique sera mis à disposition du public en mairie.

Mme Sophie MARIE, retraitée de l'Education nationale, désignée commissaire enquêteur par le Tribunal Administratif de Caen, se tiendra à la disposition du public en mairie de Fontaine-Henry pour recevoir les observations des personnes intéressées :

Le lundi 1^{er} octobre 2018 de 17h00 à 19h00

Le jeudi 18 octobre 2018 de 17h00 à 19h00 et

Le samedi 3 novembre 2018 de 10h00 à 12h00

Après clôture de l'enquête toute personne physique ou morale intéressée pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur, à la Mairie de Fontaine-Henry et sur le site de la Mairie pendant une durée de 1 an.